

FLEURY LA RIVIERE LE PETIT Fleurysien



BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE FLEURY-LA-RIVIERE

N° 4 - juillet 2009

Le Mot du Maire

Après la viabilisation des prés de Fleury, les constructions ont rapidement commencé : 1 permis de construire déposé en 2007 et 9 en 2008. Trois maisons sont d'ores et déjà habitées.

Ces jours derniers, en présence des propriétaires, de l'entreprise Martins qui a réalisé les travaux, et sous l'égide "comme d'habitude" de notre

avons inauguré les deux A savoir, la rue des vergers celle de Beauregard, et la rue partie nord-est.

Parmi ceux qui ont famille vient de l'extérieur seront scolarisés au village. Il les autres habitants, simple- tier de fleury ne revendent leur nouveau couple qui pourrait la volonté politique de l'équipe les 2 classes primaires, d'intégrer de nouveaux habitants, entre autre dans nos associations, ou simplement de faire apprécier la qualité de vie dans un village rural.

Certes, quand de violents orages viennent couvrir de sarments, d'écorces ou de boue les cours et les garages, la qualité de vie passe un mauvais moment !

Je profite de cette évocation pour demander aux vigneronns de ne pas laisser traîner de bouteilles en plastiques, bidons, tôles, parpaings, etc... Ce sont autant d'objets qui obturent les avaloirs et limitent l'évacuation des eaux de pluie. D'avance, Merci.

Je souhaite un bel été à tous, vacances ou pas.

Edith Coilot

Edito

Fleury avec ces 520 habitants, est un petit village, mais jeune et bien vivant. Avec une identité affirmée, une vie sociale, associative et culturelle très active.

Développer notre village harmonieusement, en respectant les intérêts communs c'est le souci permanent du conseil municipal. Cela se prépare plusieurs décennies à l'avance. Des idées, des dossiers et des réalisations avancent. nous continuerons ainsi. Le défi des années qui arrivent sera de maintenir suffisamment d'indépendance pour préserver ces atouts.

Nous en profitons pour rappeler à toutes les associations qui désirent faire paraître un article dans le petit Fleurysien de nous le communiquer à l'avance.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce nouveau numéro.

Comité de Rédaction :
T. DEFLORENNE - C. CAUET
F. LECACHEUR - J. GOBRON
M. SIBEAUX - E. CHARPENTIER



Fanfare Municipale, nous nouvelles rues du village.

qui relie la rue des Prés et de Mont-Midi qui dessert la

construit, une seule (Venteuil), avec 2 enfants qui n'est pas interdit de penser que ment "délocalisés" d'un quar-

ancienne maison à un

avoir un ou des enfants. C'est

municipale que de maintenir

la qualité de vie dans un village rural.

certes, quand de violents orages viennent couvrir de sarments, d'écorces ou de boue les cours et les garages, la qualité de vie passe un mauvais moment !

Je profite de cette évocation pour demander aux vigneronns de ne pas laisser traîner de bouteilles en plastiques, bidons, tôles, parpaings, etc... Ce sont autant d'objets qui obturent les avaloirs et limitent l'évacuation des eaux de pluie. D'avance, Merci.

Je souhaite un bel été à tous, vacances ou pas.

Edith Coilot

Etat Civil

Mariage

Aurélie GAILLOT et Florent SCHWENTZEL

le 16 mai 2009

Tous nos voeux de bonheur au jeune couple.

Décès

Alain LE DIEUDEVILLE

Inhumé à Fleury le 8 Juillet 2009

Horaires d'ouverture secrétariat de mairie :

le mardi, jeudi et vendredi de 10 H à 12 H 30

Permanence Maire, Adjoint :

le mardi et jeudi de 18 H à 19 H

Téléphone : 03 26 58 40 97

Résultat Budgétaire

■ Investissement
■ Fonctionnement

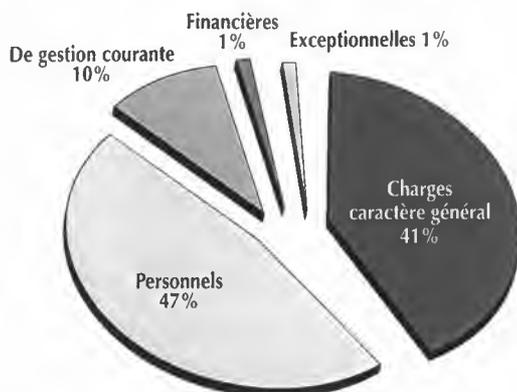


A noter que nous avons déduit sur cette présentation du budget 2009 l'aménagement "Centre du village".

Détail des principales dépenses d'investissement

Hydraulique viticole	40 000 €
Entrée du cimetière	17 000 €
Bâtiment mairie école	20 000 €
Ecole numérique rurale	9 000 €
Fenêtres au Jardin Educatif	5 710 €

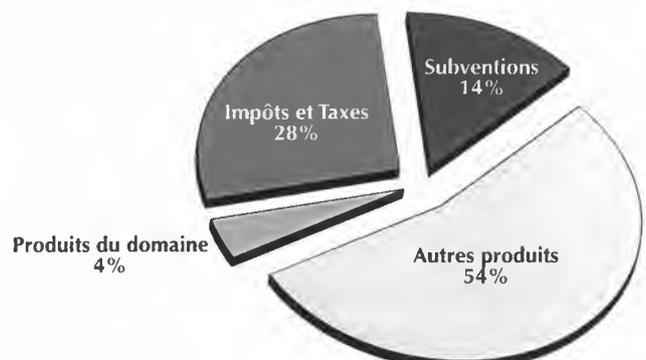
DÉTAIL DES DÉPENSES



INFO BUDGET

A noter la faible part des charges financières actuelles.

DÉTAIL DES RECETTES



INFO BUDGET

L'augmentation du poste "autres produits" est la conséquence de la vente de terrains à bâtir.

Info Budget

Le coût total du projet centre est estimé à 1300 000 €. Ce projet serait financé comme suit : Apport par la commune de 400 000 €, subventions prévisionnelles du département 41%, la région 19 %, l'état 6% et d'autres établissements (CAF-MSA...) pour 34%. Un emprunt est prévu pour terminer le financement de ce projet.

Vote des subventions communales 2009

Dans le cadre du budget primitif 2009, Le conseil municipal décidé d'attribuer des subventions aux associations suivantes :

- Les anciens combattants : 316 €
- L'Association des parents d'élèves : 743 €
- La Fanfare municipale : 1324 €
- L'Aide rurale : 389 €
- La prévention routière : 64 €
- Le Fleuryzien : 356 €
- Le choeur des côteaux : 114 €
- A.I.M.M.A. : 152 €
- L'A.S Fleury : 356 €
- La coopérative scolaire : 1700 € (subvention alloué pour le projet de classe découverte à la Bourboule).
- Les Amis de l'église : 110 €
- L'Ass. Familles Rurales : 370 €

Infos Pratiques

Recensement militaire

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Pour se faire recenser il faut se présenter à la mairie de son domicile, muni d'une pièce d'identité et d'un livret de famille. Lors du recensement l'intéressé reçoit une première information sur ses obligations, notamment en cas de changement de domicile ou de situation. Il est informé également sur la convocation à l'appel de préparation à la défense. En cas d'absence de recensement, l'intéressé est en irrégularité. Il ne peut notamment pas passer les concours et examens d'état (par exemple le baccalauréat).

Loi sur l'eau : Forages domestiques

La loi sur l'eau de 2006 a introduit l'obligation de déclarer en mairie les forages domestiques, existants ou futurs. Cette obligation vise à renforcer la protection du milieu naturel. Elle répond à une préoccupation environnementale (la

déclaration doit faire prendre conscience aux particuliers de l'impact de ces ouvrages sur les nappes phréatiques) et à un enjeu de santé publique. À l'inverse de l'eau fournie par le réseau public, l'eau provenant des forages domestiques ne fait pas l'objet d'un suivi sanitaire. Il faut donc s'assurer qu'aucune pollution ne vienne contaminer le réseau public de distribution d'eau potable.

L'arrêté du 17 décembre 2008 fixe les éléments à fournir dans le cadre de la déclaration. Le particulier concerné doit remplir un formulaire Cerfa 13837-01.

Pour les ouvrages existants, une seule déclaration, avant le 31 décembre 2009, est nécessaire. Elle doit reprendre les éléments relatifs à l'ouvrage tel qu'il existe. Pour les ouvrages conçus à partir du 1^{er} janvier 2009, la déclaration se fait en deux étapes : dépôt à la mairie du formulaire au minimum un mois avant le début des travaux et actualisation de la déclaration initiale au maximum un mois après la fin des travaux. Cette double déclaration a été rendue nécessaire car il est fréquent que les caractéristiques de l'ouvrage prévu

diffèrent de l'ouvrage réalisé.

Les services de distribution d'eau potable ont aussi la possibilité de contrôler les réseaux d'eau intérieurs si nécessaire.

Le MEEDDAT a créé un site d'information sur lequel le formulaire de déclaration est téléchargeable :

www.foragesdomestiques.developpement-durable.gouv.fr

Elimination des déchets

Nous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer ou de brûler les déchets quels qu'ils soient dans la nature.

Parc de jeux

Comme tout le monde a pu le remarquer les jeux qui se trouvaient sur la place de l'inutile ont été démenagés. La municipalité est à la recherche d'une solution pour les réimplanter sur un nouveau site.

Parking

Le parking de la salle des fêtes est doté d'une place handicapé.

Le Coin des Associations

A.S.F.

La saison 2008/2009 fut un excellent cru, puisqu'au terme d'un championnat animé, l'A.S.F. a terminé en tête de son groupe. Le club évoluera donc la saison prochaine (début septembre) en 2^{ème} série départementale, avec l'objectif de se maintenir.

A.S.F. INFO

vous êtes passionnés de football, vous souhaitez vous investir dans une association, venez rejoindre l'A.S.F. en tant que bénévole dans l'équipe dirigeante ou dans le corps arbitrale.



FAMILLES RURALES

Bienvenue aux nouveaux membres de l'association Familles Rurales de Fleury-la-Rivière : M^{me} LUBIZYC BOUCHÉ Marie, M^{me} VAUTHIER Séverine, M^{me} MAJCHER Flavie, M^{me} DEMIÈRE Audrey, M. SIBEAUX Michel.

Du nouveau pour le centre de loisirs de juillet inscription à la journée ou demi-journée en plus de la semaine et malheureusement la cantine n'a pas pu être mise en place pour manque

d'enfants inscrits, mais sera reproposée lors de prochains centres.

L'association remercie tous les participants au "bal costumé et son cassoulet" réalisé par ses membres, ainsi que l'accueil des Fleurysiens aux randonneurs du 1^{er} mai. Randonnée pédestre qui a remporté un vif succès, puisque 180 marcheurs ont pu découvrir les bois et coteaux Fleurysien sous un soleil radieux.

Info familles rurales : vous avez 17 ans, vous aimeriez devenir animateur de centre de loisirs, ou bien vous possédez déjà votre BAFA et désirez accéder au poste de directeur, l'association vous accompagne dans vos démarches, des aides financières peuvent vous être attribuées prenez contact avec nous, auprès de Mme Gabriel Isabelle au 03 26 58 65 42.

CRÉATION DU CENTRE DE BÉNÉVOLAT DU PAYS D'EPERNAY TERRES DE CHAMPAGNE

Depuis la rentrée, les bénévoles et les associations ont leur lieu de rencontre : le Centre de Bénévolat d'Ay. De quoi s'agit-il ?

Vous souhaitez donner un peu de votre temps sans vous engager complètement : vous pouvez venir vous inscrire gratuitement. Au cours d'un entretien, nous établirons avec vous la fiche de vos vœux et vous proposerons des actions au sein d'associations correspondant à vos attentes.

Vous êtes responsable d'une association et vous recherchez ponctuellement des personnes motivées pouvant vous aider.

En échange d'une cotisation annuelle modique, nous vous mettrons en relation avec des personnes bénévoles comme vous pouvant vous apporter l'aide que vous cherchez.

Vous souhaitez en savoir plus ? Contactez-nous au 03 26 55 36 70 ou par e-mail fbpaysdepernay@alicepro.fr

Permanences le mercredi de 9h à 12h ou sur rendez-vous à la maison des associations 35 bd Charles de Gaulle- 51160 Ay

Travaux

Projets :

Notre commune n'a pas été épargnée par les violents orages qui ont sévi ces dernières semaines. De mémoire d'anciens, nous avons rarement vu de tels déluges. Les précipitations allant jusqu'à 100mm. Avec de telles précipitations, l'eau a déplacé des montagnes de terre, le matin du 13 mai les rues du village étaient jonchées de débris de sarments, d'écorces et de cailloux. La commune a pris en charge deux jours de pelleteuse, afin de curer les bassins, les fossés et dégager quelques chemins.

A ce propos la municipalité remercie les habitants qui ont spontanément participé au nettoyage des rues.

Une des rues les plus touchées fut la rue Dom Pérignon. De gros travaux sont à prévoir dans cette rue, une étude sera réalisée après les vendanges. En attendant, il faut prévoir quelques camions de béton (grève, ciment) pour colmater les trous.

- Des travaux vont être réalisés à l'entrée du cimetière, les rives du chemin d'accès ainsi que l'espace devant le cimetière vont être bétonnés.
- La fontaine de la place du Commerce va être remise à neuf.

Projets réalisés:

- Les sources alimentant la fontaine en bas des hautes treilles ont été débouchées par les employés communaux.
- Le rideau métallique du local technique sous la salle des fêtes a été remplacé.
- Les employés communaux ont réalisé des travaux de fleurissement dans le village.

Du côté des écoles

- Un panneau d'information au recto et d'affichage au verso sera installé au cours des vacances, au coin du parking à l'entrée de l'école.

- Nous avons la chance pour la prochaine rentrée scolaire de garder l'équipe enseignante déjà en place, c'est-à-dire M^{me} Bertucci pour la classe du haut, M^{me} Adonis pour la classe du bas et M^{me} Mollet pour le Jardin éducatif.

Ecole numérique rurale

Dans le cadre du plan de développement du numérique dans les écoles rurales, la municipalité s'est portée candidate. Une école numérique doit comprendre : une classe mobile (8 ordinateurs portables), un tableau blanc interactif, un accès à internet de débit suffisant, une sécurisation des accès internet.

Classe découverte

Tous les élèves des 2 cycles de l'école de Fleury sont partis en juin une semaine en classe verte à la Bourboule (Auvergne). Même si le jour du départ certain n'étaient pas très enthousiastes, tous les enfants sont rentrés enchantés de leur séjour. Ce séjour riche d'un point de vue éducatif a permis aux enfants de découvrir les volcans, le moyen âge et le château de Murol ou encore les contes et légendes du pays Auvergnat, sans oublier l'odeur et le goût du Saint-Nectaire et des fromages d'Auvergne.



Parole donnée aux élèves de Fleury

"Nous sommes allés en Auvergne avec l'école du lundi 1^{er} juin au samedi 6 juin. De la Bourboule, on voit trois volcans : le Tenon, la Banne d'Ornanche et le Puy-Gros. on est allé à la Roche des Fées, au château de Murol, à Vulcania, au cratère du Pariou, au tailleur de pierres et on a dansé avec un groupe folklorique. C'était trop bien!"

Les élèves de CE1

Sorties du jardin éducatif

Le 2 juin les enfants du jardin éducatif de Fleury sont allés au Zig Zag Parc de Val de Vesle. Dans une joyeuse ambiance, ils ont mélangé des couleurs, trouvé des dessins, joué au jeu des 7 familles d'artistes, répondu à des quizz dans un labyrinthe de blé. La journée sur le thème de l'observation et de la découverte du dessin et des couleurs s'est déroulée sous le soleil.



Nocturnia, c'est chouette !!!

Le mardi 23 juin les enfants ont pu découvrir le spectacle de la nature et des animaux qui peuplent l'obscurité, plongés dans un univers à la fois merveilleux et effrayant. Ils ont papillonné de grotte en grotte, au détour de leur exploration ils ont pu écouter le récit de la chauve-souris Sidonie. Une fois à l'extérieur, ils ont pu grimper, courir et rebondir en toute sécurité sur le hamac à bond (parcours de 600m2 entre les chênes). Après un pique nique bien mérité, les enfants sont partis sur la piste des animaux à la découverte d'indices en forêt.



Merci à Fabienne et aux accompagnateurs

Kermesse

Le samedi 27 juin, c'est sous un soleil radieux qu'a eu lieu la kermesse. Parents et amis de l'école s'étaient déplacés en grand nombre pour applaudir les enfants qui ont ensuite pu prendre part aux différentes animations. En soirée, un repas a rassemblé une cinquantaine de convives.

Programme

Samedi 8 août :

- Bal populaire

Dimanche 9 août :

- Concert de la fanfare, défilé et bal populaire le soir.

Lundi 10 août :

- Après-midi jeux pour les enfants et adultes.
- Le soir repas organisé par l'APEG, suivi d'un bal.

Mardi 11 août : La Rosière :

Afin de respecter la tradition instaurée par M. ARNOULD, le conseil municipal a procédé à l'élection de la Rosière 2009. L'heureuse élue est M^{lle} Emeline MARC. Une dotation de 2 Napoleons lui sera offerte lors de son couronnement.

- Défilé avec la fanfare au départ de la mairie, passage chez la Rosière avant de rejoindre la place Arnould.
- Couronnement de la Rosière,
- Tombola des parents d'élèves,
- Remise des livres aux enfants des écoles,
- Remise des cadeaux offerts par la municipalité aux enfants qui montent au collège,
- Animations proposées par le club des jeunes,
- Remise de gerbes au monument au mort et au monument

Arnould

- Le soir bal de la Rosière.

Jeudi 13 août :

- Méchouï organisé par l'amicale du méchouï.

INFO APEG

Le ramassage des lots pour la vente des enveloppes du mardi 12 août aura lieu le samedi 25 juillet et le samedi 1^{er} août au matin.